

# CHUTES DE HAUTEUR

## COMMENT ÉVITER LES ACCIDENTS ?

Santé      Chantiers      Obligations  
**SCOOP INFO**  
Prévention      Outils

LES CHUTES DE HAUTEUR RESTENT L'UNE DES PRINCIPALES CAUSES DE MORTALITÉ DANS LE SECTEUR DU BTP.

**TOUS LES METIERS SONT CONCERNÉS** ET PAS SEULEMENT LES COUVREURS ET CHARPENTIERS, PUISQU'UNE CHUTE PEUT SURVENIR DEPUIS UN TOIT, UN MUR, UNE ÉCHELLE, UNE PASSERELLE, UNE FOSSE...

### SITUATIONS À RISQUE



Utilisation de marchepieds, d'escabeaux ou d'échelles  
Travail sur toitures, passerelles, charpentes...  
Travail sur échafaudages

Travail au moyen de cordes  
Travail à proximité d'une tranchée, d'une fouille

**⚠ LA NOTION DE HAUTEUR NE SE DÉFINIT PLUS PAR UNE HAUTEUR MINIMALE. UN TRAVAILLEUR EST EN HAUTEUR DÈS QU'IL EXISTE UN DÉNIVELLÉ (EX : TRAVAIL À PROXIMITÉ D'UNE TRANCHÉE, DESCENTE D'UN VÉHICULE, UTILISATION D'UN MARCHEPIED).**

### LES CONSÉQUENCES POUR LA SANTÉ



Décès  
Plaies, fractures

Lésions internes  
Impact psychologique

### MESURES DE PROTECTION

#### LES ÉTAPES

Réaliser une évaluation préalable du risque et mettre en oeuvre des mesures de prévention  
Penser à inscrire cette évaluation dans le document unique  
Former les utilisateurs  
Réaliser les contrôles périodiques et renseigner le registre de sécurité.

#### PROTECTIONS COLLECTIVES

PRIVILÉGIER LES MESURES DE PROTECTION COLLECTIVES :

Filets de sécurité, gardes-corps...  
Utilisation d'échafaudages de pied, roulants...  
Utilisation de PEMP (Plate-forme élévatrice mobile de personne), de PIRL (Plate-forme individuelle roulante légère)...

## PROTECTIONS INDIVIDUELLES

DANS LE CAS OÙ LA MISE EN PLACE DE PROTECTIONS COLLECTIVES N'EST TECHNIQUEMENT PAS POSSIBLE, IL FAUT RECOURIR AU DISPOSITIF DE PROTECTION INDIVIDUELLE TEL QU'UN SYSTÈME D'ARRÊT DE CHUTE

**!** L'UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET OU COLLECTIF TELS QUE LES SYSTÈMES D'ARRÊT DE CHUTE, LES ÉCHAFAUDAGES ET LES PEMP (PLATE-FORME ÉLÉVATRICE MOBILE DE PERSONNE), NÉCESSITE LE SUIVI D'UNE FORMATION OBLIGATOIRE.

Pensez également à la traçabilité des formations suivies pour identifier facilement les personnes devant faire leur recyclage.

**?** Pensez à vous rapprocher de votre CAPEB départementale pour connaître les formations disponibles



## BOITE À OUTILS

LA CAPEB ET L'IRIS-ST VOUS PROPOSENT SUR [SON SITE INTERNET](#) DIFFÉRENTS OUTILS DE SENSIBILISATIONS TELS QUE :

Une collection de mémos sur le risque de chute de hauteur. Vous pouvez par exemple trouver des mémos sur les thématiques suivantes : les échafaudages fixes, les échafaudages roulants, les échafaudages suspendus, les systèmes d'arrêt de chute, les échelles escabeaux et PIR(L), les glissades et trébuchements...

### OÙ LES TROUVER ?

Rubrique « risques & métiers » onglet « chute de hauteur » en bas de page

### COMMENT LES AVOIR EN VERSION PAPIER ?

Les mémos sont en libre téléchargement sur le site de l'institut. Si vous souhaitez les recevoir en version papier vous pouvez vous rapprocher de votre Capeb départementale ou envoyer un mail à l'Iris-st via l'onglet « contact ».

### APPLICATION SMARTPHONE « LES MÉMOS IRIS-ST »

L'application gratuite de l'institut, vous permet également d'avoir accès à l'ensemble des mémos, adaptés à votre métier et profil. De plus, vous y retrouverez des quiz permettant de tester vos connaissances ou celles de vos compagnons sur les différents risques !

Des trames de documents pour la vérification d'échafaudage fixe et roulant.

### OÙ LES TROUVER ?

Rubrique « boîte à outils » onglet « vérifications périodiques »

Des fiches récapitulatives des formations obligatoires en lien avec votre métier dont celles liées au travail en hauteur.

### OÙ LES TROUVER ?

Rubrique « Formation » du site internet.



## FOCUS SUR... LA CAMPAGNE **OPPBTP** À VENIR

DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE NATIONALE DE L'OPPBTP SUR LE RISQUE DE CHUTE DE HAUTEUR, QUI SE DÉROULERA DU 29 AVRIL AU 30 JUIN, UNE BOÎTE À OUTILS SUR LES CHUTES DE HAUTEUR SERA DISPONIBLE.

Nous vous encourageons à profiter de cette campagne pour vous rapprocher de l'OPPBTP et de vos partenaires afin de sensibiliser vos adhérents sur le sujet

POUR EN SAVOIR +



VOUS AVEZ UNE QUESTION ?  
CONTACTEZ VOTRE CAPEB !



PLUS FORTS. ENSEMBLE.